



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 18 / 10 / 2024

Dossier complet le : 18 / 10 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-7036

1 Intitulé du projet

Demande d'examen au cas par cas à la suite de la mise à jour du classement ICPE du site ADDICOLOR à VILLERS SAINT PAUL

Rubrique 2661-2 à enregistrement pour l'activité de granulation. A noter que cette activité était existante lors de l'achat du site et qu'il s'agit d'une demande régularisation administrative.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ADDICOLOR

Raison sociale

ADDICOLOR

N° SIRET

8 9 4 6 0 6 6 4 3 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CALVEZ

Prénom(s)

MARIE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement (pour ces installations, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues aux articles L. 512-7-2 et R. 512-46-18 du code de l'environnement. Rubrique 2661-2 : 25,8 t/j

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

ADDICOLOR a repris l'exploitation du site depuis le 01/04/2021. Le changement d'exploitant est acté par le récépissé de déclaration de changement d'exploitant du 02 mai 2024.

La société ADDICOLOR (filiale du groupe ADDIPLAST GROUP) implantée à Villers-St-Paul exploite une unité de fabrication de matières premières sous forme de granulés à l'usage de la transformation des matières plastiques. Elle réalise la fabrication de masterbatches et de la fabrication de compounds.

La production est assurée par 4 lignes d'extrusion avec une autorisation préfectorale de 24.6 t/j. Elle dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 08/10/2012.

Dans le cadre d'un porter à connaissance et de la mise à jour du classement ICPE, les activités de granulation relèvent de la rubrique 2661-2 avec 25,8 t/j. A noter que cette activité était existante lors de l'achat du site et qu'il s'agit d'une demande régularisation administrative.

4.2 Objectifs du projet

La demande d'examen de cas par cas est réalisée afin de savoir si la modification nécessite une évaluation environnementale ou pas.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Absence de travaux.

L'activité de granulation et les équipements sont présents sur le site.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La production consiste en la dispersion d'additifs colorés ou fonctionnels dans des matrices de polymères par le biais d'opération d'extrusion.

L'extrusion-granulation, consiste à pousser en continu le mélange préparé, ramolli par la chaleur (thermoplastique) à travers une filière dont la sortie est une plaque à trous. Activité de granulation : les petits joncs ainsi formés sont ensuite coupés de façon à donner des granulés qui seront séchés avant conditionnement.

Cette opération de transformation est accomplie par des vis tournant à l'intérieur d'un cylindre chauffé. L'extrudeuse peut être monovis ou double-vis.

L'activité de granulation de polymères est associée à aucun rejet aqueux. L'activité de granulation est reliée au système de dépoussiérage existant.

A noter que cette activité était existante lors de l'achat du site et qu'il s'agit d'une demande régularisation administrative.

En cas de cessation d'activités, l'exploitant notifiera la cessation d'activités et procédera à la mise en sécurité du site conformément à la réglementation en vigueur.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure administrative.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'implantation de l'activité de granulation	20 345 m ²
Activité d'extrusion classée en rubrique 2661-1 à enregistrement	25.8 t/j
Activité de granulation classée en rubrique 2661-2 à enregistrement	25.8 t/j

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : RUE ALBERT THOMAS

Lieu-dit : _____

Localité : VILLERS SAINT PAUL

Code postal : 6 0 8 7 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 2 ° 5 0 , 2 8 " 5 Lat. : 4 9 ° 2 8 , 4 3 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Communes traversées :

VILLERS SAINT PAUL

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelle 267 section AH de VILLERS SAINT PAUL Parcelle classée Uiz, Secteur industriel soumis à des risques technologiques

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à 960 m au Nord du site. Il s'agit de la ZNIEFF de type 1 "ZNIEFF 220420008 COTEAUX DE VILLERS-SAINT-PAUL ET DE MONCHY-SAINT-ELOI" Source : https://www.geoportail.gouv.fr/
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone couverte par un arrêté de protection de biotope dans un rayon de 2km autour du site. Source : https://www.geoportail.gouv.fr/
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc le plus proche est le parc régionale "Parc naturel régional Oise- Pays de France " situé à 1.65 km à l'est du site Source : https://www.geoportail.gouv.fr/

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : https://www.geoportail.gouv.fr/
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial dans un rayon de 2km autour du site. Source : http://atlas.patrimoines.culture.fr
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : https://www.geoportail.gouv.fr/
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT de ARKEMA à VILLERS SAINT PAUL Le site est situé en zone BC1 (aléa majorant est de surpression faible)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 22/10/2012 https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Les-documents-relatifs-aux-risques/Risques-technologiques/Plans-de-Prevention-des-Risques-Te
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees/carte#/admin/com/60684
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/L-eau-et-les-milieux-aquatiques/Reglementation-et-procedures/Politique-de-l-eau/Z.R.E.-du-bassin-de-l-Aronde/consultation-sur-le-perimetre-de-la-zone-de-repartition-des-eaux-ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Villers-Saint-Paul est alimentée par le champ captant de Creil, lequel comporte six captages. Ce champ captant est implanté en rive gauche de l'Oise à Percy, à environ 10 km du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : http://atlas.patrimoines.culture.fr

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 dans un rayon de 2km autour du site. Source : https://www.geoportail.gouv.fr/
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de granulation ne nécessite pas l'utilisation d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site possède les moyens d'extinction existant : 3 appareils incendie (1 alimenté par le réseau d'eau potable public et 2 alimentés par le réseau d'incendie de la plateforme industrielle)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT de ARKEMA à VILLERS SAINT PAUL Le site est situé en zone BC1 (aléa majorant est de surpression faible)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ADDICOLOR est concerné par une zone en bleue (exposée à des risques moindres) du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation de la rivière Oise.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de granulation est reliée au système de dépoussiérage existant.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Équipements situés dans un bâtiment existant. Site faisant l'objet d'une surveillance des niveaux sonores en limite de propriété tous les 3 ans	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de granulation est reliée au système de dépoussiérage existant.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant Absence de nouvelle construction Construction qui a fait l'objet d'un permis de construire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre d'un porter à connaissance et de la mise à jour du classement ICPE, les activités de granulation relèvent de la rubrique 2661-2 avec 25,8 t/j. Cette activité était existante lors de l'achat du site et qu'il s'agit d'une demande régularisation administrative. Il est joint une évaluation des risques sanitaires (février 2024) au porter à connaissance qui permet de démontrer, en prenant en compte les valeurs limites d'émissions en concentration de l'article 27 de l'arrêté ministériel du 2 février 1998 modifié relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, que les émissions canalisées du site ne génèrent pas d'effets sanitaires chroniques sur les populations riveraines. Sous réserve du respect des VLE étudiés et du temps de fonctionnement considéré des installations (6528 h/an maximum). Aucun rejet aqueux pour l'activité de granulation.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan des réseaux (demande DREAL)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Plan avec zonage Natura 2000 avec rayon de 20 kms (demande DREAL)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

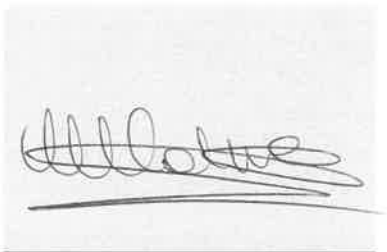
Nom CALVEZ

Prénom MARIE

Qualité du signataire DIRECTRICE QHSE GROUPE

À SAINT-ARL-DE-MONS

Fait le 18/10/2024



Signature du (des) demandeur(s)